



## **144<sup>e</sup> CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS**

Janvier 2019

### **Point 6.6 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Sécurité des patients : action mondiale en matière de sécurité des patients**

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil international des infirmières (CII). La sécurité des patients est d'une importance capitale pour les plus de 20 millions d'infirmières dans le monde, qui ont le devoir moral de ne causer aucun préjudice et de promouvoir la santé et le bien-être des personnes, des familles et des collectivités.

Les infirmières jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de santé. En tant que professionnelles de la santé se trouvant en première ligne, les infirmières sont formées pour prévenir les incidents liés à la sécurité des patients, à l'instar des erreurs de médication, des erreurs de soins et de traitement, des glissades et des chutes et des infections liées aux soins de santé.

Pour prévenir ces incidents, il est essentiel de disposer d'un personnel soignant sûr. Des niveaux d'effectifs infirmiers sûrs, efficaces et fondés sur les besoins, garantissent un nombre adéquat d'infirmières ayant une formation, des compétences et une expérience appropriées et en tout temps à disposition. Pour que les systèmes de santé tirent pleinement avantage de la pratique des soins infirmiers, le CII exhorte les autorités publiques à investir dans du personnel sûr, car l'efficacité au regard du coût a été prouvée et parce que cela donne de bons résultats pour les patients. En outre, légiférer au niveau national pour du personnel soignant sûr peut garantir son déploiement et sa sauvegarde. Le CII décourage également vivement le remplacement des infirmières diplômées par d'autres corps de travailleurs, car il est établi que cela aggrave l'état de santé des patients.

Dans tous les établissements de soins de santé, des outils de planification valides et fiables, des effectifs infirmiers fondés sur des données factuelles et des processus d'examen rigoureux, sont requis pour assurer des soins en toute sécurité. En outre, le CII soutient une culture sécuritaire juste, qui aide le personnel à signaler de façon ouverte et honnête et sans crainte les incidents et les incidents évités de justesse, ce qui permet l'apprentissage ultérieur et le perfectionnement.

Le CII défend avec ferveur les soins axés sur la personne et l'autonomisation des patients, afin qu'ils soient acteurs de leurs propres soins. Le CII est favorable à ce que l'on mette davantage l'accent sur la participation des patients et des familles en tant que facteurs clés de la qualité et



de la sécurité et encourage les autorités publiques à les faire participer à l'élaboration de l'ensemble des politiques et des stratégies pertinentes.

Je vous remercie.